

RAPPORT FINANCIER

2018

Association nationale
Le Refuge

Faits significatifs en 2018

Contexte :

- Augmentation de 25% de l'activité
- 15eme anniversaire du Refuge

L'association est devenue propriétaire d'un studio à Paris et d'un studio à Alfortville évalués respectivement à 146 000 € et 126 900 €. A ce titre, l'actif immobilisé figurant au bilan augmente fortement.

L'association a mis en place un logiciel interne baptisé « HOME ». Les dépenses d'investissement se retrouvent dans l'actif du bilan dans la ligne « Concessions, Brevets et droit similaires ».

L'association a organisé son premier gala annuel et a dépensé 103 005 € pour cette organisation. Les recettes s'élèvent à 327 697 € en 2018 et 57 400 € reçus en 2019.

L'association continue la diversification des modes de collectes de fonds privés. Ainsi, nous trouvons des honoraires ONG Conseil d'un montant de 91 602€ dans les charges du compte de résultat, contre 132 674 € de recettes. Il faut noter qu'une partie des recettes a vocation à se pérenniser puisqu'il s'agit de dons réguliers.

Compte-tenu de l'année marquante du 15eme anniversaire, des actions de communication supplémentaires ont été engagées : réalisation de deux films, impression à grande échelle d'un livre de témoignages, impression d'un livret spécial pour les 15ans de l'association, commande de petits outils de communication permettant d'accroître la visibilité de l'association.

L'association poursuit son implantation et a, dans ce sens, ouvert plusieurs accueils de jour.

Compte de résultat

Les produits d'exploitation se sont élevés à 2 431 118 € contre 1 711 895 € en 2017, soit une augmentation de 42,01%.

Cette augmentation est le résultat :

- du fort investissement bénévole du comité d'organisation du gala,
- de la mobilisation active pour la croissance et la diversification des dons dans un contexte difficile de chute des dons aux associations au niveau national : -4,2% selon le baromètre de France générosité (une première depuis une dizaine d'année)
- de la professionnalisation de la communication, notamment grâce au travail de notre chargé de communication, Rémy REGO.
- du développement du réseau des correspondants-relais qui font connaître Le Refuge dans leur département.

Ainsi les dons des particuliers passent de 1 150 095 € à 1 478 243 €, soit une augmentation de 28,53 %.

Le mécénat d'entreprise est également en forte hausse du fait des recettes du diner de charité provenant essentiellement d'entreprises ayant acheté des tables pour la soirée.

Les subventions d'exploitation (hors indemnité de Service Civique) passent de 451 163 € à 509 349 €, soit une augmentation de 12,90 %

L'augmentation provient essentiellement d'une subvention de 80 000 € du Ministère de l'Intérieur pour l'accompagnement des jeunes demandeurs d'asile.

21 667 € ont été récoltés à l'occasion de jeux télévisés.

RECETTES

	2018	2017
Vente de marchandise	420	592
Subventions publiques	520 306	466 027
Participations loyers	33 661	20 996
Dons privés	1 478 243	1 150 095
Mécénat	369 212	72 571
Dons jeux télé	21 667	
Autres	7 609	1 614
	2 431 118	1 711 895

RECETTES

	2018	%
Vente de marchandise	420	0,02
Subventions publiques	520 306	21,40
Participations loyers	33 661	1,38
Dons privés	1 478 243	60,81
Mécénat	369 212	15,19
Dons jeux télé	21 667	0,89
Autres	7 609	0,31
	2 431 118	100,00

La part du financement public est de 21,40% contre 26,59% en 2017.

La part du financement privé s'élève à près de 80%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 2 023 041€ en 2018 contre 1 469 090 € en 2017, soit une augmentation de 37,71%.

Les loyers hors charges des appartements-relais sont passés de 171 921 € en 2017 à 224 407 € en 2018, soit une augmentation de 30,53%.

Les loyers hors charges des locaux d'accueil de jour sont passés de 83 467 € en 2017 à 122 381 € en 2018, soit une augmentation de 46,62%.

Certains postes comme l'aide alimentaire augmentent de 48,67%.

Les frais bancaires sont en augmentation du fait de l'augmentation des dons par CB.

PRINCIPAUX POSTES DE DEPENSES

	2018	2017
Aide alimentaire, transports, loisirs...	66 552	59 723
Loyers, charges et entretien Appartements-relais	307 350	264 535
Loyers, charges et entretien Locaux	210 750	147 684
Hôtel Urgence	70 129	69 143
Assurances	12 799	8 251
Frais de formation des équipes	36 104	0
Honoraires psy + socio esthéticienne	72 424	59 700
Communication, sensibilisation	132 011	72 138
Frais de collecte	91 602	0
Frais de déplacements dont IMS	113 057	77 059
Gala	103 005	0
Frais téléphoniques	20 068	18 962
Frais postaux	27 197	14 069
Salaires et charges sociales	574 135	528 960
	1 837 183	1 320 224

PRINCIPAUX POSTES DE DEPENSES

	2018	%
Salaires et charges sociales	574 135	31,25
Loyers, charges et entretien Appartements-relais	307 350	16,73
Loyers, charges et entretien Locaux	210 750	11,47
Communication, sensibilisation	132 011	7,19
Frais de déplacements dont IMS	113 057	6,15
Gala	103 005	5,61
Frais de collecte	91 602	4,99
Honoraires psy + socio esthéticienne	72 424	3,94
Hôtel Urgence	70 129	3,82
Aide alimentaire, transports, loisirs...	66 552	3,62
Frais de formation des équipes	36 104	1,97
Frais postaux	27 197	1,48
Frais téléphoniques	20 068	1,09
Assurances	12 799	0,70
	1 837 183	100,00

Deux nouveaux postes de dépenses par rapport à l'an dernier : frais de collecte (ONG) et frais de formation des équipes (déplacements et facturation de nos formateurs : Pascal CREUSOT et Véronique LESAGE).

La formation des équipes est essentielle.

Le résultat d'exploitation s'élève à 408 077 €.

Le résultat financier est de 14 262 €.

L'excédent après déduction du déficit exceptionnel et des impôts est de 411 066 €.

Cet excédent sera affecté en reports à nouveau afin de consolider les fonds propres de notre association dans le cadre des futures acquisitions immobilières envisagées.

Bilan

Le total du passif et de l'actif est de 2 293 722 € (contre 1 868 134 € en 2017).

Le total de l'actif immobilisé est de 657 728 € (contre 315 357 € en 2017).

Ce total est en augmentation du fait des acquisitions immobilières réalisées en 2018.

Le total des fonds associatifs est de 2 120 106 €.

L'association a consolidé ses fonds associatifs et réponde, pour la deuxième année consécutive, aux critères financiers pour la transformation en fondation reconnue d'utilité publique.